Sciences & technologies Update

MÉTHODES D'INVESTIGATION DE L'ALIMENTATION ET DES MANGEURS

Sous la direction d'Olivier Lepiller, Tristan Fournier, Nicolas Bricas et Muriel Figuié

éditions Quæ

Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs – MIAM

Sous la direction d'Olivier Lepiller, Tristan Fournier, Nicolas Bricas et Muriel Figuié

Éditions Quæ

Collection Update Sciences & Technologies

Eating in the city
Socio-anthropological perspectives
from Africa, Latin America and Asia
A. Soula, C. Yount-André, O. Lepiller,
N. Bricas, J-P. Hassoun, coord., D. Manley
(traduction)
2021, 158 p.

La santé globale au prisme de l'analyse
des politiques publiques
S. Gardon, A. Gautier, G. Le Naour,
O. Faugère, R. Payre, coord.
2020, 248 p.

Manger en ville
Regards socio-anthropologiques d'Afrique,
d'Amérique latine et d'Asie
A. Soula, C. Yount-André, O. Lepiller,
N. Bricas, J-P. Hassoun, coord.
2020, 172 p.

La question des échelles
en sciences humaines et sociales
S. Boulay, S. Fanchette, coord.
2019, 160 p.

Agroforesterie et services écosystémiques
en zone tropicale
Recherche de compromis
entre services d'approvisionnement
et autres services écosystémiques
J. Seghieri, J.-M. Harmand, coord.
2019

Systèmes agraires et changement climatique
au sud
Les chemins de l'adaptation
H. Cochet, O. Ducourtieux, N. Garambois,
coord.
2019, 282 p.

Les versions électroniques de cet ouvrage sont diffusées
sous licence Creative Commons CC-by-NC-ND 4.0

Pour citer cet ouvrage
Olivier Lepiller, Tristan Fournier, Nicolas Bricas, Muriel Figuié (dir.), 2021. *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs - MIAM*. Versailles, éditions Quæ, 244 p.
DOI : 10.35690/978-2-7592-3347-2

Éditions Quæ
RD 10, 78026 Versailles Cedex
www.quae.com – www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2021

ISBN (imprimé) : 978-2-7592-3346-5
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3348-9
ISBN (Pdf) : 978-2-7592-3347-2
ISSN : 1773-7923

Chapitre 12

Urbal : une évaluation participative et qualitative de la durabilité des innovations alimentaires

Olivier Lepiller[a], Élodie Valette[b], Alison Blay-Palmer[c], Denis Sautier[d], Michaël Bruckert[e], Marlène Perignon[f], Nguyen Thi Tan Loc[g], Nguyen Thi Sau[g], Ophélie Roudelle[h] et Amélie Wood[a, i]

[a] CIRAD, UMR MoISA, F-34398, Montpellier, France ; MoISA, université Montpellier, CIHEAM-IAMM, CIRAD, INRAE, Institut Agro, IRD, Montpellier, France.
[b] CIRAD, UMR Art-Dev, F-34398, Montpellier, France ; Art-Dev, université Montpellier, CIRAD, CNRS, université Perpignan, université Paul Valéry, Montpellier, France.
[c] Wilfrid Laurier University, Laurier Centre for Sustainable Food Systems, Waterloo, Canada.
[d] Innovation, Université Montpellier ; CIRAD, INRAE, Institut Agro, Montpellier, France.
[e] CIRAD, UMR Innovation, Ha Noi, Viêt Nam ; Innovation, Université Montpellier, CIRAD, INRAE, Institut Agro, Montpellier, France.
[f] MoISA, université Montpellier, CIHEAM-IAMM, CIRAD, INRAE, Institut Agro, IRD, Montpellier, France.
[g] Fruit and Vegetable Research Institute, Ha Noi, Viêt Nam.
[h] Chaire Unesco Alimentations du monde, université Montpellier, CIRAD, Institut Agro, Montpellier, France.
[i] LISIS, université Gustave Eiffel, CIRAD, Champs-sur-Marne, France.

La méthode Urbal s'intéresse aux impacts des activités que les innovations sociales œuvrant pour une alimentation plus durable mettent en place. Dans le but d'accompagner la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, elle propose un suivi-évaluation qualitatif, basée sur la notion de chemins d'impacts. Elle s'appuie sur une démarche participative à laquelle la diversité des acteurs concernés, y compris les mangeurs, est associée pour apporter leur connaissance et leur expérience des impacts.

Les systèmes et régimes alimentaires qui dominent dans les zones les plus riches de la planète ont de nombreuses conséquences négatives, tant sur le plan environnemental que sanitaire, économique, social ou politique. Ils soulèvent des questions de durabilité, dans un contexte de croissance démographique mondiale (Esnouf *et al.*, 2011). Les systèmes alimentaires urbains, qui concentrent les besoins, mais peu les moyens de production, soulèvent des questions particulièrement critiques. Des grandes villes de tous les continents ont signé en 2015 le *Milan Urban Food Policy Pact* (*MUFPP*) pour affronter ces questions, partager les solutions expérimentées par les unes et les autres, et se fixer des objectifs communs en termes de durabilité. En effet, l'idée selon laquelle bon nombre des solutions pour des systèmes alimentaires plus

DOI : 10.35690/978-2-7592-3347-2/c12

durables se situeraient à un échelon local ou régional est aujourd'hui fortement défendue. Les villes fourmillent ainsi d'initiatives et d'expériences, dont la contribution à la transformation des systèmes alimentaires pose question. Comment évaluer les impacts de ces innovations et comment accompagner leur changement d'échelle et la transition vers une plus grande durabilité (Geels et Schot, 2007) ?

C'est la question à laquelle est dédiée Urbal[56], qui propose une méthode d'évaluation des impacts des innovations sociales urbaines sur la durabilité des systèmes alimentaires. Cette méthode, développée et testée depuis 2018 dans une quinzaine de cas d'étude sur quatre continents[57] (Valette *et al.*, 2020), s'adresse aux acteurs de la transition (acteurs des innovations, bailleurs, décideurs politiques).

L'objectif de la démarche n'est pas de se focaliser sur l'atteinte ou non d'objectifs prédéfinis, ni de quantifier ses effets à moyen et long terme : au lieu de chercher à caractériser ce qui a ou n'a pas fonctionné, l'on se concentre plutôt sur les raisons de la réussite ou de l'échec, et sur les processus du changement. Les relations causales précises entre ce que font les innovations et les changements qu'elles produisent restent en effet souvent implicites. Le but est de les expliciter en dépliant les chaînes causales qui conduisent des activités aux changements de long terme. Pour cela, il est nécessaire de distinguer les effets directs (produits ou *outputs*), de moyen terme (résultats ou *outcomes*) et de plus long terme (impacts), tout en identifiant les conditions du passage d'une étape à l'autre. Les effets positifs et négatifs, visés ou imprévus sont considérés. Des conditions de réussite nécessaires ou facilitatrices, des obstacles ou des freins peuvent alors être identifiés. Urbal appartient de ce fait à la famille des approches de la « théorie du changement » (Mayne, 2011). La méthode ImpresS développée au Cirad pour documenter les impacts des programmes de recherche et de développement auxquels l'institut participe est une source d'inspiration (Blundo Canto *et al.*, 2020).

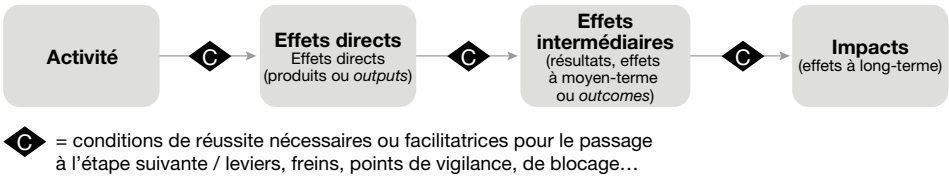

Figure 12.1. Représentation d'un chemin d'impact.

La dimension participative[58] s'appuie sur l'intelligence collective. Concrètement, cela prend la forme d'ateliers multi-acteurs. L'idée générale est que la diversité des

56. Le projet Urbal (n° FC 2015/2440 ; n° FDNC Ellgt 00063479) est financé par le programme *Thought for Food Initiative* d'Agropolis Fondation (*via* le programme Investissements d'avenir, ANR-10-LABX-0001-01), la Fondazione Cariplo et la Daniel and Nina Carasso Foundation.
57. Voir le site www.urbalfood.org (dernière consultation le 30/08/2021).
58. Cousins et Earl (1992) ont proposé de définir l'évaluation participative comme une « recherche en sciences sociales appliquées, qui implique un partenariat entre des professionnels formés à l'évaluation et des décideurs ayant un rapport pratique à l'objet évalué, des membres de son organisation possédant des responsabilités, ainsi que d'autres personnes ayant un intérêt vital dans le programme de l'objet évalué » (p. 399, notre traduction). Parmi ces dernières, nous incluons les mangeurs, bénéficiaires finaux des innovations étudiées dans Urbal.

regards et des expériences des acteurs concernés par l'innovation, ainsi que leur confrontation, permettent d'appréhender une gamme d'impacts étendue. Le défi est de réussir à faciliter l'expression des points de vue des acteurs qui ont le plus de difficultés à prendre la parole.

La durabilité des systèmes alimentaires est considérée sous un large spectre de dimensions : environnementale, économique, socioculturelle, politique et sanitaire. Considérer les impacts des innovations sous cet angle multidimensionnel peut conduire à mettre au jour des synergies, mais aussi des contradictions entre dimensions. Par exemple, l'approvisionnement auprès de producteurs locaux, qui est bénéfique à l'économie du territoire et favorise l'insertion socioprofessionnelle de ces derniers, peut s'avérer négatif sur le plan environnemental s'il implique une logistique mal optimisée. Ce type d'observations permet d'adapter, en connaissance de cause, la prise de décision quant aux compromis à adopter et à la hiérarchisation des priorités.

La méthode se veut économe et suffisamment souple pour pouvoir s'adapter à différents cas d'innovations. Celles-ci sont, par définition, des organisations nouvelles, dont l'existence peut être fragile, vacillante. Leurs porteurs dédient beaucoup de leur énergie à pérenniser leur existence. Ils disposent de peu de temps, de moyens financiers, voire de compétences à consacrer à une réflexion sur leurs impacts, étant plutôt centrés sur le cheminement vers leurs objectifs. Le suivi-évaluation des impacts, tel qu'il est couramment pratiqué, est le plus souvent quantitatif, ce qui implique de choisir, voire de construire des indicateurs, une métrique, et de collecter des séries de données. Par exemple, les 17 objectifs de développement durable adoptés par l'Organisation des Nations unies en 2015 ont été traduits en plus de 230 indicateurs. Ce genre d'approche est impraticable pour la plupart des innovations, sauf peut-être par celles qui sont portées par des institutions puissantes. Urbal offre une alternative, sans pour autant l'exclure, à l'approche quantifiée. Le suivi-évaluation qualitatif en termes de chemins d'impacts peut en effet s'articuler à une évaluation quantitative en aidant à identifier les indicateurs à prioriser et en appuyant cette priorisation sur la pertinence sociale.

Le guide méthodologique Urbal sera mis en ligne à disposition de toutes et tous sous licence Creative Commons. La méthode sera ainsi librement appropriable par des porteurs d'innovations, par des décideurs politiques, par des bailleurs cherchant à soutenir des innovations, ou par des chercheurs. Des conditions minimales de bonne utilisation seront précisées (par exemple, l'invitation d'une diversité minimale de parties prenantes lors des ateliers ou la certification que des impacts négatifs n'ont pas été invisibilisés dans les comptes rendus). L'utilisation d'Urbal peut avoir plusieurs objectifs : informer la conduite d'une innovation et la prise de décision quant à son soutien, la promouvoir ou encore préparer une évaluation quantifiée des impacts. Le caractère ouvert ne relève pas que d'un choix politique : il est aussi pragmatique, au service du changement d'échelle des innovations.

Dans ce chapitre, nous présenterons dans un premier temps la méthode, puis nous aborderons ses atouts et limites, ses implications juridiques et éthiques et son articulation avec une approche holistique de l'alimentation. Dans la dernière section, nous exposerons deux cas d'application pour montrer comment la méthode a été adaptée aux contraintes du terrain pour favoriser la participation des mangeurs au suivi-évaluation.

Les trois étapes de la méthode Urbal

La méthode s'organise en trois étapes successives.

La première est dédiée à la caractérisation de l'innovation à partir de ses activités innovantes. Elle se base sur l'analyse de la documentation disponible, une revue de la littérature relative au type d'innovation étudiée et des entretiens avec des personnes-ressources (porteurs de l'innovation, bénéficiaires ou usagers par exemple). Cette première étape permet de produire un chronogramme de l'innovation retraçant son existence, une carte de ses acteurs et une carte de ses activités.

La seconde étape consiste à organiser un atelier participatif réunissant des acteurs-clés de l'innovation (porteurs, membres, acteurs impliqués dans les activités innovantes, bénéficiaires, usagers, soutiens, acteurs du système alimentaire connecté à l'innovation comme des fournisseurs ou producteurs, voire acteurs d'innovations similaires ou alliées, etc.). L'atelier a pour objectif une cartographie cognitive des chemins d'impacts d'une sélection d'activités caractéristiques de l'innovation. Les participants, orientés par un facilitateur, répondent à la question très simple : que fait l'innovation, concrètement, et qu'est-ce que cela change, a changé, ou peut changer ? Le périmètre des participants est déterminé au cas par cas et selon les contraintes de participation des uns et des autres, avec l'objectif général de réunir la plus grande diversité de points de vue sur l'innovation et d'expériences de ses activités. Des experts, spécialistes de plusieurs dimensions de la durabilité des systèmes alimentaires, sont également invités à participer. Il est demandé à ces derniers de se comporter moins en dépositaires d'un savoir surplombant qu'en participants vigilants, aidant à l'explicitation détaillée des chemins d'impacts, à la prise de parole de tous et aux traitements des impacts les moins spontanément abordés. Les personnes en charge de l'organisation doivent être formées à l'animation d'ateliers participatifs et veiller à la logistique de l'atelier (invitations, location et aménagement de la salle, achat et mise à disposition du matériel, sans oublier l'organisation d'un moment de convivialité)[59].

La phase d'analyse du matériau collecté lors de l'atelier est cruciale. En sortie d'atelier, ce matériau est brut. Généralement, il prend la forme de grandes feuilles A0 sur lesquelles les résultats des discussions ont été représentés. Des enregistrements sonores et des notes peuvent le compléter. Mais, à ce stade, on est encore loin de représentations graphiques propres, détaillées et facilement lisibles des chemins d'impacts. Lors de la phase d'analyse et de mise en forme graphique, les personnes en charge peuvent décider de se cantonner à ce qui a été dit durant l'atelier en le détaillant (par exemple, en explicitant des étapes causales ou des conditions de réussite non formulées) ou décider d'enrichir les chemins d'impacts identifiés en se basant sur la littérature scientifique. Il est aussi possible de garder la trace de qui a dit quoi et a identifié quels impacts. De ce point de vue, il n'y a pas de fétichisation du caractère participatif de la méthode.

59. Les méthodes participatives sont très diverses, tout comme leurs contextes d'application et les questions qu'elles traitent. Les publications qui les présentent et les formations qui les enseignent le sont tout autant. Les publications synthétiques manquent. La fondation Roi Baudouin a cependant édité un document de synthèse en accès libre, orienté vers la pratique, qui nous paraît une bonne porte d'entrée dans l'approche participative (Slocum *et al.*, 2006). Un état des lieux de la recherche participative en France a été publié en 2013 par la fondation Sciences citoyennes (Storup *et al.*, 2013). Voir également le chapitre 13 dans ce livre.

La troisième étape vise à restituer les résultats produits à l'issue de l'étape précédente et à les discuter. Cette étape peut prendre des formes variées. Il peut s'agir d'un atelier participatif réunissant les mêmes participants que lors de l'atelier de l'étape précédente, avec éventuellement des participants supplémentaires. Cela peut aussi prendre la forme d'une réunion plus courte et moins participative, mais ménageant tout de même un temps de discussion, notamment pour laisser de l'espace à l'expression des points de vue sur la pertinence des résultats produits et la formulation des chemins d'impacts. La forme à donner à cette troisième étape dépend finalement de la fonction que le commanditaire souhaite privilégier : s'agit-il avant tout d'informer la prise de décision collective relative au fonctionnement et à la gouvernance de l'innovation ? De la faire connaître et de la promouvoir, voire de susciter des soutiens politiques ou financiers ? De construire ou de solidifier un réseau d'initiatives au sein d'un territoire ? De préparer une évaluation quantifiée des impacts et d'identifier leurs indicateurs ?

Atouts et limites d'Urbal

Atouts

La méthode est conçue pour répondre à une question relativement simple et pratique : quels sont les impacts des innovations alimentaires visant la durabilité ? Cette question découle d'un besoin de suivi et d'anticipation sur les conséquences des activités. Urbal permet de produire un suivi-évaluation *in itinere* de cette action, capable de saisir des changements *ex post*, lorsqu'ils sont déjà advenus et observables, ou *ex ante*, lorsqu'ils sont poursuivis, envisageables ou potentiels. Il est important de distinguer les changements advenus de ceux qui pourraient advenir, dans la mesure où les uns et les autres n'impliquent pas les mêmes ajustements en termes d'action et de décision : approfondissement ou changement d'orientation d'un côté, anticipation pour favoriser ou éviter de l'autre.

Les connaissances produites par Urbal ont vocation à être partagées. Ce partage favorise l'échange d'expériences positives ou négatives, qui est utile, par exemple, à des innovations plus récentes s'inspirant d'autres plus anciennes et plus installées. La philosophie générale, traduite dans le choix d'une propriété intellectuelle *Creative Commons*, est celle qui préside aux communs intellectuels : « ces ressources immatérielles liées aux savoirs et aux procédures, partagent des caractéristiques similaires avec les ressources communes naturelles telles que les problèmes de passager clandestin, les difficultés d'exclusion, ou encore le risque de dégradation de la ressource selon l'usage qui en est fait. Mais ces ressources ont également des propriétés uniques. Sous certains aspects, elles sont non rivales, dans la mesure où leur construction repose sur des savoirs dont l'usage par un bénéficiaire ne prive pas d'autres utilisateurs [...]. Le gouvernement de ces ressources a comme objectif davantage leur amélioration et leur extension que leur préservation [...]. Leur dégradation est liée à leur non-adaptation aux usages, ce qui pose la question de leur renouvellement » (Lemeilleur et Allaire, 2018, p. 9).

L'objectif est de participer à la construction d'une culture commune autour des solutions pratiques pour des systèmes alimentaires plus durables. Il est aussi de

produire des connaissances utilisables dans le cadre des différentes formes de changement d'échelle (Lepiller et Valette, 2021). À travers le partage d'expérience, Urbal peut être utilisé au service de la réplication ou l'essaimage (*scaling out*). Les connaissances qui alimentent la conduite des innovations ou leur accompagnement politique et financier favorisent leur institutionnalisation (*scaling up*). *Via* leur diffusion, ces connaissances permettent aussi d'imprégner la culture commune et de faire valoir des idées nouvelles (*scaling deep*). L'utilisation d'Urbal dans plusieurs cas d'innovations au sein d'un territoire peut aussi favoriser la mise en réseau et le maillage territorial des initiatives.

La dimension participative de la méthode permet de prendre une distance critique vis-à-vis des objectifs des porteurs d'innovations et de s'extraire de la pensée votive (*wishful thinking*) qui peut les caractériser en favorisant l'expression d'autres impacts que ceux attendus et poursuivis : les impacts surprenants, négatifs ou contradictoires avec d'autres ont ainsi plus de chance d'être mis en lumière. La participation assure une certaine pertinence sociale au suivi-évaluation, puisque les impacts exprimés sont ceux qui comptent pour les participants. À ce titre, la participation des experts est importante. Ces derniers sont invités à jouer un rôle auxiliaire dans la formulation des impacts et chemins d'impacts, ainsi que dans l'apport d'informations utiles à la discussion et dans la formulation éventuelle d'impacts qui ne ressortiraient pas spontanément des discussions.

Limites

Les limites classiques des méthodes participatives sont aussi celles de la méthode. Il peut s'avérer difficile de faire participer des parties prenantes, pourtant concernées par l'innovation, qui ne se jugent pas légitimes à prendre la parole. Parfois, ce sont les compétences mêmes de certains acteurs qui empêchent la participation, ou obligent à en repenser les formes. Comment, par exemple, faire participer de jeunes enfants, ou des personnes non alphabétisées, à des ateliers ?

La libre expression des participants à un atelier peut aussi être entravée par leurs attachements institutionnels, comme lorsqu'ils sont tenus par un devoir de réserve, ou que leur hiérarchie leur interdit de participer. Dans ce type de situation, la préparation, la prise de contact et l'explication des objectifs en amont de l'atelier apparaissent cruciales pour rassurer les acteurs peu disposés à participer. Le dispositif participatif doit aussi être pensé pour contenir l'enthousiasme de certains acteurs, comme les porteurs d'innovation qui, animés par l'engagement dans leur action, peuvent occuper beaucoup de place lors des ateliers. Il doit aussi tenir compte des asymétries sociales (dominant/dominé, supérieur/subordonné, etc.) Les rôles des experts invités et des facilitateurs des ateliers doivent être pensés en lien avec cette problématique.

Une autre limite se situe dans la réception de ses résultats, plus précisément de leur légitimité. Ces résultats, qualitatifs, ne sont pas mis en mesures métriques. Les indicateurs chiffrés apparaissent souvent comme les plus légitimes, car jugés plus « objectifs ». Or, la valeur des résultats d'Urbal se mesure plus à l'aune de leur pertinence sociale et de leur pouvoir explicatif de la causalité des impacts qu'à celle d'une objectivité métrée. Pour faire face à ce défi de légitimité, l'équipe du projet

travaille au développement d'outils de communication graphique simples et efficaces, favorisant une intelligence rapide de la variété des chemins d'impacts dans les différentes dimensions de la durabilité. Un autre argument en faveur de la légitimité des résultats qualitatifs d'Urbal réside dans la possibilité d'articuler ceux-ci avec une évaluation quantitative, l'application de la méthode constituant dans ce cas une étape préparatoire, socialement pertinente, à la quantification des impacts.

Un dernier ensemble de limites est lié à la volonté de faire d'Urbal une méthode économe en ressources, en temps et en argent. Bien que différentes tailles de voilure soient prévues selon les utilisations possibles, l'objectif est que l'ensemble du processus soit réalisable dans le format minimal d'une mission de trois mois, par exemple *via* un étudiant en stage de master, ou un chargé de mission. Cette exigence d'économie implique des arbitrages. Le temps de l'atelier participatif peut s'avérer difficile à organiser en fonction des contraintes d'agenda, de mobilité, d'intérêt ou de liberté de parole des participants. Il doit donc être choyé pour en tirer le plus d'informations possible quant aux chemins d'impacts. Il est possible d'identifier au préalable les activités innovantes dont les impacts seront discutés. Selon les innovations, les activités peuvent être nombreuses, mais en aborder plus d'une dizaine au cours d'un atelier de quatre heures apparaît difficile. Il convient alors de choisir les activités les plus emblématiques de l'innovation, ou les plus intéressantes pour telle ou telle dimension de la durabilité, en fonction de telle ou telle question.

Le choix de focaliser ou non sur certaines des dimensions en particulier constitue un second arbitrage, en tension avec l'ambition multidimensionnelle de la méthode. La nature même des innovations peut justifier d'explorer plus en profondeur certaines dimensions plutôt que d'autres. Par exemple, une épicerie solidaire fonctionnant comme un dispositif d'insertion de personnes en situation de précarité peut justifier qu'un temps plus long soit accordé à la discussion collective sur les dimensions économiques, socioculturelles et politiques.

Enfin, un troisième arbitrage porte sur le niveau de détail relatif aux chemins d'impacts attendu en fin d'atelier. Si l'on cherche à couvrir le plus large ensemble possible d'impacts des activités, il s'avère difficile de rentrer dans le détail des chemins d'impacts. Dans ce cas, le matériau collecté en sortie d'atelier s'intéresse plus aux impacts qu'à leurs chemins. Ces derniers peuvent ensuite être formulés et cartographiés dans le détail lors de la phase d'analyse post-atelier, pour être ensuite soumis à la discussion et à la validation des participants dans le cadre de l'atelier de la troisième étape. Mais le choix peut aussi être fait de préparer certains chemins d'impacts en amont de l'atelier participatif de la seconde étape pour les discuter et les valider dans ce cadre, et de n'aborder que plus superficiellement les autres impacts jugés moins cruciaux pour l'innovation ou la question principale qui guide l'évaluation.

Implications juridiques et éthiques d'Urbal

Comme toute enquête scientifique impliquant le recueil de discours, la méthode est soumise au respect des lois en vigueur dans le lieu où elle est mise en pratique. En Europe, il s'agit du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui nécessite de faire une demande préalable d'autorisation du protocole

d'enquête et du plan de traitement des données. Selon le niveau de précision voulu, il n'est pas forcément nécessaire de garder la trace de qui a dit quoi lors des ateliers, donc l'attribution de discours à des acteurs précis, anonymisés ou non, n'est pas une obligation. L'anonymisation, d'ailleurs, peut s'avérer illusoire dans certains cas. La mention d'un poste, par exemple celui de directeur de la restauration scolaire d'une ville, peut suffire à identifier une personne sans même préciser son nom. Il est important d'en informer au préalable les participants aux ateliers et d'obtenir leur accord.

Au niveau éthique, la mise en œuvre d'Urbal se doit de favoriser la prise de parole des acteurs qui y accèdent le plus difficilement. Lorsque ces acteurs, qu'ils soient en situation de domination, de subordination, d'empêchement par la hiérarchie, de manque de compétences ou d'auto-exclusion, ne peuvent participer à l'atelier pour une raison ou une autre, il est alors possible d'envisager de recueillir leur parole par d'autres moyens, pour se prémunir des effets de captation illégitime de la parole par d'autres, lors de l'atelier.

▸▸ Urbal et l'approche holistique de la durabilité des systèmes alimentaires

L'approche holistique de la durabilité des systèmes alimentaires est au fondement de la méthode, qui cherche à identifier des chemins d'impacts dans ses différentes dimensions. Malgré tout, et comme nous l'avons évoqué, des choix peuvent être faits, par souci d'efficacité, pour focaliser l'enquête plus spécifiquement sur telle ou telle dimension, tel ou tel ensemble d'impacts. En pratique, l'approche holistique se matérialise dans l'organisation des ateliers, *via* l'invitation d'une diversité d'acteurs aux intérêts et aux points de vue différents sur l'innovation, et *via* l'invitation d'experts en différentes dimensions de la durabilité des systèmes alimentaires. Si l'ensemble des dimensions de la durabilité n'est pas nécessairement représenté par des experts, il importe que plusieurs d'entre elles le soient, en invitant par exemple un expert en nutrition, un autre en économie, un troisième autour des enjeux sociaux. Cela implique de faire participer des experts de différentes disciplines.

Les résultats obtenus pour une innovation donnée conduisent à étiqueter les différents impacts des activités selon les dimensions de la durabilité. Cela permet de visualiser les dimensions qui entretiennent des affinités. Un impact, par exemple, peut se situer à la fois dans l'ordre économique et socioculturel, comme lorsque la contractualisation avec un producteur de proximité lui permet de gagner en compétences professionnelles, d'augmenter ses revenus sur le long terme et de s'insérer socialement dans un collectif. L'attribution des impacts aux différentes dimensions permet aussi de visualiser les éventuelles contradictions entre elles. Par exemple, une mesure favorable à l'environnement peut s'avérer néfaste en matière de santé nutritionnelle, comme lorsque des produits végétaux alternatifs à des aliments carnés s'avèrent de plus faible qualité nutritionnelle. La visualisation de ces synergies et contradictions alimente la prise de décision et rétablit la dimension politique des innovations et de leur quête de durabilité, au sens

où les choix, donc la hiérarchisation des priorités, les arbitrages et les abandons, éventuellement temporaires, sont rendus manifestes. En cela, Urbal est au service d'une vision pragmatique, plutôt qu'idéalisée, de la durabilité : une vision qui privilégie les itinéraires de changement choisis en connaissance de cause grâce à l'intelligence collective.

Adaptations de la méthode pour impliquer les mangeurs dans l'évaluation

Les innovations sociales étudiées pour développer Urbal ont été choisies pour offrir une variété de situations. Citons, entre autres :
– des innovations permises par les nouvelles technologies (par exemple la commande en ligne de produits alimentaires de qualités spécifiques répondant à des enjeux de durabilité à Hanoï) ;
– des innovations portées par des collectifs engagés (par exemple une épicerie solidaire à Paris ; un supermarché coopératif à Montpellier ; un système participatif de garantie de la qualité agroécologique à Rabat) ;
– des innovations portées par des entrepreneurs de l'alimentation durable (par exemple une production de tortillas de maïs de variétés indigènes cultivées par des producteurs locaux et transformées selon un procédé traditionnel à Mexico City ; un site de production aquaponique de produits végétaux et de poissons vendus localement à Berlin) ;
– des innovations portées par des institutions (par exemple un programme d'amélioration de la restauration scolaire à Montpellier ; un conseil citoyen de l'alimentation à Baltimore ; un district alimentaire qui vise à promouvoir l'approvisionnement et l'agriculture locaux à Milan ; une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire au Cap).

Nous nous centrerons sur deux cas d'application pour illustrer la manière dont les mangeurs sont associés à la démarche de suivi-évaluation et montrer leurs apports au processus.

Le premier s'est déroulé à Hanoï, capitale du Vietnam. Il s'intéressait non pas à une innovation aux contours bien définis d'un point de vue institutionnel, mais plutôt à une innovation d'usage liée aux nouvelles technologies de communication : l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook ou Zalo, un réseau vietnamien très utilisé, notamment) pour commander des produits alimentaires de qualités spécifiques répondant à des enjeux de durabilité. Dans un contexte vietnamien marqué par un développement rapide des supermarchés et des filières alimentaires industrialisées depuis le début des années 2000, le commerce de ces aliments de qualité plus durable est relativement récent. Le développement de leur commerce en ligne – distinct du e-commerce de masse de la grande distribution –, l'est encore plus. Le concept même de durabilité est d'ailleurs difficilement traduisible et d'un usage peu commun en vietnamien. En conséquence, l'équipe de recherche a dû faire le choix de la désignation des produits qui pouvaient répondre à ce qualificatif de durable. Il s'agissait de produits alimentaires bruts (fruits, légumes, viandes, fruits de mer, miel) ou peu transformés (pâtisseries, épices, salaisons) présentant des qualités

mieux-disantes par rapport à leurs équivalents issus des filières industrialisées : avec des méthodes de cultures ou d'élevage limitant l'utilisation des intrants chimiques de synthèse (labellisés ou non), fabriqués selon des procédés traditionnels limitant l'utilisation d'additifs, marqués par une indication d'origine et une identité culturelle spécifique, et souvent vendus directement par le producteur ou par un intermédiaire unique. Des qualités organoleptiques supérieures sont généralement associées à ces différentes qualités.

Un enjeu important de l'atelier participatif organisé en décembre 2019 était de permettre à des mangeurs d'apporter leur point de vue quant aux impacts des activités suivantes : commander en ligne, payer en ligne, publier des commentaires, poser des questions au vendeur. Dans le contexte du Vietnam, un pays marqué par une culture politique particulièrement dirigiste, avec un exercice du pouvoir très vertical et un grand respect pour l'ordre hiérarchique, cette participation n'allait pas de soi. Les mangeurs invités devaient pouvoir se sentir légitimes à discuter avec des experts (en agronomie et environnement, indications géographiques et économie agricole), un fonctionnaire du contrôle de la qualité des aliments et des journalistes. Il fallait tout d'abord, pour cela, qu'ils acceptent l'invitation et se rendent à l'atelier. Les chercheurs vietnamiens impliqués dans le projet se sont chargés du recrutement de plusieurs mangeurs et de la prise de contact en respectant les usages, ce qui est notamment passé par l'envoi d'un formulaire de participation imprimé aux mangeurs invités, qui ont également été prévenus qu'un cadeau leur serait offert à l'issue de l'atelier (en l'espèce, des produits alimentaires, comme des oranges produites par un des vendeurs participants). Ils furent aussi invités à partager un repas au restaurant à l'issue de l'atelier. Durant l'atelier, l'un des chercheurs partenaires utilisa ses talents pour l'animation. Maniant l'humour, il insista sur l'idée que l'expérience de chacun des participants avait une valeur pour le suivi-évaluation, et que les experts n'avaient pas été invités pour faire le partage du vrai du faux, mais pour nourrir les discussions, soulever des questions, apporter des précisions. Les partenaires vietnamiens, qui n'avaient jamais organisé d'atelier participatif selon un principe aussi horizontal, se montrèrent heureusement surpris de la participation active des mangeurs aux discussions. En termes de résultats, la participation des mangeurs permit de souligner la centralité de la question de la confiance autour des transactions marchandes en ligne. À ce sujet, les mangeurs pointèrent plusieurs points :

– l'importance des avis ou des expériences de proches dans la construction de la confiance, avant une première transaction avec un vendeur ;
– l'importance d'une communication réactive des vendeurs pour répondre aux demandes d'information ;
– l'importance des différents supports de communication qui permettent de se représenter l'origine et la fabrication des produits alimentaires, ainsi que leurs producteurs (vidéos, images…), dans une perspective de transparence et de reconnexion avec le monde agricole.

Le second cas d'application a mis en avant d'une autre manière la question de la participation des mangeurs. L'innovation étudiée était le programme d'amélioration de la restauration scolaire de la ville de Montpellier. Nous avons rapidement fait face à cette question : comment recueillir le point de vue des premiers concernés et principaux bénéficiaires, à savoir des enfants scolarisés en école primaire ? Il aurait

été imaginable d'adapter le dispositif de l'atelier participatif à des enfants âgés d'une dizaine d'années, par exemple à travers des exercices ludiques. Mais il nous a semblé que cela aurait forcé à beaucoup simplifier le registre de la discussion générale, ce qui aurait conduit à perdre en niveau de détail dans l'identification des chemins d'impacts. Par ailleurs, la participation des enfants soulevait des questions juridiques (autorisation des parents, procédure de mise en conformité éthique, etc.), dont la résolution était peu compatible avec l'agenda du projet. Le choix a donc été fait de déroger partiellement à l'esprit participatif de l'atelier en n'y invitant pas d'enfants, mais en recueillant et en rapportant leurs points de vue durant l'atelier et en l'agrégeant à ceux des participants dans l'analyse post-atelier. Pour cela, une enquête qualitative a été conduite auprès d'écoliers dans plusieurs établissements scolaires et au sein du conseil municipal des enfants de la ville de Montpellier. Des entretiens collectifs et individuels, ainsi que des observations ethnographiques lors de temps du repas ont ainsi été réalisés.

Sans cette enquête, qui a permis d'accéder à l'expérience des enfants, certains impacts n'auraient pas pu être identifiés, ou l'auraient été moins précisément. D'une manière générale, la sensibilité des enfants pour les impacts environnementaux est apparue très prégnante, comme en témoignaient leurs jugements relatifs au tri des déchets *via* des tables de tri affichant les quantités ou à l'augmentation de la part d'aliments biologiques. Au sujet des tables de tri, un enfant enquêté a pointé un phénomène de socialisation inversée, suggérant un impact possible sur les pratiques familiales : « Maintenant, quand ma famille ne jette pas les trucs dans la bonne poubelle, je leur montre comment recycler, et maintenant ils savent ». Au sein même du restaurant, la relation de coopération avec les agents de service permise par les tables a été pointée par une enfant comme une source de satisfaction, permettant de se sentir bien en apportant activement de l'aide et en étant félicité. Un autre enfant a néanmoins identifié un impact potentiellement négatif des tables de tri, en confiant le choc ressenti en se rendant compte du volume des déchets, ce qui suggère un besoin d'accompagnement des interprétations de l'activité.

Une autre activité du programme est apparue ambivalente : la mise en place de menus « alternatifs éco-citoyens » sur un rythme mensuel – depuis devenu bi-hebdomadaire. Des enfants ont souligné son caractère plus « écolo » dû à l'absence de viande, la possibilité de « se mettre dans la peau d'un végétarien » et de réaliser qu'on n'avait pas besoin de manger de la viande tous les jours, ou qu'il était possible de faire un repas complet en s'en passant. Un impact en termes d'inclusion sociale a été pointé par un enfant, pour qui ce menu permettait « aux sans-viande de manger comme nous ». Les jours de service de ces menus, l'ensemble des enfants mangeaient en effet la même chose, puisque le menu « alternatif éco-citoyen » était compatible avec les trois options habituellement proposées (menus « standards », « sans porc », « sans viande »). Mais des craintes relatives à la satisfaction des apports nutritionnels (fer et protéines) ont aussi été exprimées, ainsi qu'un impact sur la satiété, chez un enfant disant ne plus pouvoir rien manger le jour où le menu « alternatif éco-citoyen » était servi parce qu'il n'aimait pas les légumes.

Enfin, le témoignage des enfants a permis de confirmer et de mieux comprendre les effets, qui avaient déjà été mesurés en termes de baisse des quantités gaspillées, de l'introduction d'un outil permettant la découpe rapide des fruits, notamment des

pommes, directement à table. Le découpage rapide en quartiers facilitait le partage et permettait aux enfants qui appréhendaient de manger un fruit entier de ne s'en servir que quelques morceaux. L'aspect ludique de cet outil de découpe est apparu encourageant pour la consommation des fruits : « C'est bien car ça fait une fleur quand on coupe, c'est joli et rigolo ».

Pour conclure ce chapitre, pointons l'importance d'associer le plus possible les mangeurs au suivi-évaluation des innovations œuvrant pour une alimentation plus durable. Les intégrer dans le processus participatif enrichit la qualité de l'évaluation, puisqu'à travers l'expérience qu'ils en ont, ils possèdent une connaissance pratique des impacts des activités innovantes. Sur un plan plus politique, faire participer les mangeurs à l'évaluation s'inscrit dans une politisation de l'alimentation et contribue au projet d'une démocratie alimentaire (Paturel et Ndiaye, 2019), tout en favorisant l'émergence de connaissances communes et partagées sur les enjeux des pratiques alimentaires.

Références

Barret D., Blundo Canto G., Dabat M.-H., Devaux-Spatarakis A., Faure G., Hainzelin E., Mathe S., Temple L., Toillier A., Triomphe B., 2017. *Guide méthodologique ImpresS. Évaluation ex post des impacts de la recherche agronomique dans les pays du Sud*, Montpellier, Cirad, 98 p. https://doi.org/10.19182/agritrop/00005.

Blundo Canto G., de Romemont A., Hainzelin E., Faure G., Monier C., Triomphe B., Barret D., Vall E., 2020. *ImpresS ex ante. Démarche pour co-construire* ex ante *les chemins d'impact de la recherche pour le développement. Guide méthodologique ImpresS ex ante (Deuxième version)*. Montpellier, Cirad, 76 p. https://doi.org/10.19182/agritrop/00142.

Cousins J. B., Earl L. M., 1992. The Case for Participatory Evaluation. *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 14 (4), 397-418. https://doi.org/10.3102/01623737014004397

Esnouf C., Russel M., Bricas N. (éd.), 2011. *Pour une alimentation durable : réflexion stratégique duALIne*. Versaille, Quae, (coll. Matière à débattre et décider), 288 p.

Geels F. W., Schot J., 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36 (3), 399-417. https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003

Lemeilleur S., Allaire G., 2018. Système participatif de garantie dans les labels du mouvement de l'agriculture biologique. Une réappropriation des communs intellectuels. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 365, 7-27. https://doi.org/10.4000/economierurale.5813

Lepiller O., Valette E., 2021. Les innovations alimentaires urbaines face aux enjeux de changement d'échelle et d'inclusion sociale. *So what? Policy Brief*, 14, 1-4. [En ligne] https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/01-sowhat-14_2021-fr_10mars.pdf (dernière consultation le 30/08/2021).

Mayne J., 2011. Contribution Analysis: Addressing Cause and Effect, *in* Forss K., Marra M., Schwartz R. (éd.), *Evaluating the Complex. Attribution, Contribution and Beyond*, New Brunswick, Londres, Transaction Publishers, 53-96.

Paturel D., Ndiaye P., 2019. *Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* Montpellier, Chaire Unesco Alimentations du monde. [En ligne] https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on (dernière consultation le 30/08/2021).

Slocum N., Elliott J., Heesterbeek S., Lukensmeye C. J., 2006. *Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 203 p. [En ligne] https://sites.uclouvain.be/reso/opac_css/doc_num.php?explnum_id=14673 (dernière consultation le 30/08/2021).

Storup B. (coord.), Millot G., Neubauer C., 2013. *La recherche participative comme mode de production de savoirs. Un état des lieux des pratiques en France*. Paris, Fondation Sciences citoyennes, 94 p. [En ligne] https://www.open-sciences-participatives.org/uploads/img/resources/5b194c8f780b3_FSC-recherche_participative-FdF-web.pdf(dernière consultation le 30/08/2021).

Valette E., Schreiber K., Conaré D., Bonomelli V., Blay-Palmer A., Bricas N., Sautier D., Lepiller O., 2020. An emerging user-led participatory methodology: Mapping impact pathways of urban food system sustainability innovations, *in* Blay-Palmer A., Conaré D., Meter K., Di Battista A., Johnston C. (éd.), *Sustainable food system assessment: Lessons from global practice*, Abington, Routledge, 19-41. https://doi.org/10.4324/9780429439896